



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/555
22 juin 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 22 JUIN 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR
INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE DU BURKINA FASO
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

En ma qualité de représentant du Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué de presse concernant la mission entreprise par la délégation des chefs d'État de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) chargée par la trente-quatrième réunion au sommet de l'OUA, tenue à Ouagadougou, de se rendre en Éthiopie et en Érythrée pour contribuer à trouver une solution pacifique au conflit qui oppose les deux pays.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

Représentant du Président en
exercice de l'OUA

(Signé) Paul Robert TIENDRÉBÉOGO

ANNEXE

Communiqué de presse publié par la Division de l'information de
l'Organisation de l'unité africaine le 19 juin 1998 concernant
la mission entreprise par la délégation de chefs d'État de
l'OUA en Éthiopie et en Érythrée

Après la mission entreprise par la délégation de chefs d'État de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en Éthiopie et en Érythrée, le Secrétaire général de l'OUA a donné lecture à la presse du communiqué ci-après :

Nul n'est besoin de rappeler les circonstances qui ont amené la réunion au sommet de l'OUA à Ouagadougou à dépêcher une délégation de haut niveau en Éthiopie et en Érythrée.

Cela étant, il n'est peut-être pas inutile de rappeler la décision adoptée par la réunion de haut niveau au sujet de cette grave question :

- a) Les participants ont exprimé leur profonde inquiétude devant l'aggravation du conflit;
- b) Ils ont engagé instamment les deux parties à mettre simultanément fin à toutes les hostilités et à accepter et appliquer les recommandations des facilitateurs;
- c) Ils ont décidé de dépêcher dans les deux pays une délégation de chefs d'État et de gouvernement.

La délégation de haut niveau était conduite par M. Blaise Compaore, Président du Burkina Faso et Président en exercice de l'OUA. Elle comprenait M. Robert Mugabe, Président du Zimbabwe, M. Pasteur Bizimungu, Président du Rwanda, le Ministre des affaires étrangères de Djibouti, représentant le Président Hassan Gouled Aptidon, Président en exercice de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et le Secrétaire général de l'OUA.

Hier matin, la délégation a tenu une réunion avec le Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, M. Meles Zenawi. Elle s'est ensuite rendue à Asmara, où elle a rencontré le Président de l'Érythrée, M. Issaias Afeworki. Une autre réunion avec M. Meles Zenawi a eu lieu ce matin.

La délégation a écouté attentivement les deux parties, qui ont chacune exposé leur position. Elle s'est félicitée que les deux parties soient disposées à chercher une solution pacifique au différend et à éviter toute nouvelle escalade du conflit. Elle a aussi accueilli avec satisfaction le climat actuel de retenue et la cessation des hostilités de part et d'autre.

On se souviendra que, pour rapprocher les deux parties, les facilitateurs avaient fait un certain nombre de propositions qui avaient été appuyées par les participants à la réunion au sommet de l'OUA à Ouagadougou.

/...

Au cours des discussions que la délégation a eues avec les deux parties, la partie éthiopienne a réaffirmé qu'elle acceptait les propositions des facilitateurs, tandis que la partie érythréenne a clairement indiqué qu'elle considérait la phase de facilitation achevée.

La délégation n'était donc plus en mesure de progresser en vue de faire accepter les recommandations des facilitateurs.

L'OUA poursuivra néanmoins ses efforts. Le problème est trop grave pour que l'Organisation ne continue pas de lui accorder toute son attention.

La délégation de l'OUA reste donc saisie de l'affaire. Elle continuera ses démarches par l'intermédiaire des ambassadeurs des États membres de la délégation, de leurs ministres et de leurs chefs d'État. Elle s'emploiera à obtenir la coopération des deux parties pour qu'elles parviennent à une solution pacifique et s'appuiera pour ce faire sur les domaines dans lesquels une convergence de vues existe entre elles.

En attendant, la délégation de l'OUA a conjuré les deux parties de continuer à faire preuve de la plus grande retenue et de s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver la tension et de compromettre davantage les relations futures entre les deux pays.
